

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 JUIN 2015**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents à la séance : 12

Date de convocation : 27/05/2015

Date d'affichage : 19/06/2015

Présents : MM. BRETIN Christian, COLONAZET Nathalie, ROUX Philippe, LAURENT Daniel, POLY Bernard, FORAS Annie, PUTIN Dominique, RIVATTON Xavier, BEAUDART Clémence, CLEMENT Colette, CHAUVIN Yves, PIDOUX Valérie.

Absents excusés : Me Brigitte JOUFFROY procuration donnée à Yves CHAUVIN

Me Elodie COMTE procuration donnée à Christian BRETIN

Mr Jean-Claude BARBIER procuration donnée à Colette CLEMENT

Secrétaire : Me PIDOUX Valérie

Ordre du jour :

1/ Délibération appel d'offres travaux Agence Postale Communale.

2/ Divers et dernières minutes,

1/ DELIBERATION ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX - AMENAGEMENT AGENCE POSTALE COMMUNALE - N° 001/02.06.15 :

Suite aux réunions de la Commission d'Appel d'Offres concernant l'ouverture des plis et l'analyse des dossiers, il y a lieu d'approuver le choix des membres de la commission :

LOTS	Nom de l'Entreprise	Montant de l'offre H.T.
Lot 1 : Démolition – G.O. – VRD	COMMAS SERRAND	19 726.12 €
Lot 2 : Réfection toiture – tuile	SAGETAT Didier	20 739.88 €
Lot 3 : Menuiseries Extérieures Serrurerie	BLANC Pierre	12 259.54 €
Lot 4 : Menuiseries Intérieures	BLANC Pierre	3 023.71 €
Lot 5 : Plâtrerie – Peinture – Faux Plafonds – Sols Souples	BONGLET S.A.	15 619.47 €
Lot 6 : Carrelages – Faïences	THIELLAND Frères	3 750.51 €
Lot 7 : Sanitaires – Plomberie	COURVIL SARL	1 423.00 €
Lot 8 : Electricité – Ventilation Chauffage électrique	JAILLET SARL	6 455.00 €
	TOTAL Hors Taxes	82 997.23 €
	TVA 20.00 %	16 599.45 €
	TOTAL TTC	99 595.68 €

Les membres du Conseil Municipal, après délibération, à 13 voix pour, 2 abstentions et 0 voix contre, confirment ces choix.

2/ DELIBERATION ATTRIBUTION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE – N° 002/02.06.15 :

Dans le cadre de la Journée Citoyenne qui a été un véritable succès, les collaborateurs de l'équipe technique municipale ont pris une part prépondérante dans la préparation et la mise en œuvre de ce beau moment d'activité, de partage et de convivialité.

Afin de marquer notre reconnaissance envers leur engagement, Monsieur le Maire propose qu'une prime exceptionnelle de 50 € leurs soit allouée.

Les membres du Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité

ACCEPTE qu'une prime exceptionnelle de 50 € soit allouée au personnel du Service Technique.

Séance levée à 20 h 15,

Le Maire,



Christian BRETIN